

Contact presse : SHAUNA GREW  
 sgrew@cd-essonnes.fr  
 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Mardi 4 septembre 2018

## Pascal Obispo, parrain du Domaine départemental de Chamarande

Pascal Obispo entretient une véritable passion pour l'art contemporain et a accepté de s'investir dans sa promotion en mettant sa notoriété au service du Fonds départemental d'art contemporain de l'Essonne situé au Domaine départemental de Chamarande. L'artiste contribuera concrètement au renouveau culturel et artistique de ce lieu si singulier sur le terrain.

Féru d'art contemporain, Pascal Obispo a toujours porté un intérêt particulier aux initiatives mises en place autour de cette thématique.



*« J'ai été complètement conquis par la démarche artistique proposée par le Département de l'Essonne et portée par Aurélie Gros. En acceptant de devenir le parrain de ce lieu, je suis désireux de faire découvrir au plus grand nombre le Domaine départemental de Chamarande et ainsi apporter ma contribution à un projet patrimonial ambitieux » explique Pascal Obispo.*

Équipement phare de l'Essonne, le Domaine départemental de Chamarande a la particularité de proposer un projet artistique où dialoguent en permanence l'histoire du lieu, l'art des jardins et la création contemporaine.

*« Avec sa programmation éclectique alternant présentations d'artistes de renommée internationale comme Richard Orlinski, Robert Combas, ou encore Philippe Pasqua et expositions d'artistes essoniens, le Domaine départemental de Chamarande est un véritable espace d'ouverture culturelle à destination de tous les publics. L'Essonne est fier de pouvoir compter sur l'appui d'une figure emblématique de la chanson française telle que Pascal Obispo pour promouvoir son patrimoine et le faire davantage retentir » se réjouit François Durovray, Président du Département de l'Essonne.*

*« Nous sommes ravis d'avoir le si talentueux Pascal Obispo comme parrain, et il est certain que notre collaboration sera extrêmement enrichissante. Fort de ce nouveau soutien de marque, nous allons faire du Domaine départemental de Chamarande un lieu artistique et culturel incontournable en Île-de-France » conclut Aurélie Gros, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure.*

